

Ce tableau accompagne notre article **La taxe de séjour ne concerne pas toutes les nuitées**

[publié dans le n° 28 juillet / août 2010 d'Accueillir Magazine](#)

REGISTRE TAXE DE SEJOUR

Dates	Nbre de personnes hébergées	Nbre de nuitées taxées (plein tarif)	Total perçu (plein tarif)	Nbre de nuitées taxées (tarif réduit)	Total perçu (tarif réduit)	Nbre de personnes exonérées	Motif de l'exonération ou de la réduction